

**La Société canadienne de la sclérose  
en plaques (Division du Québec) et  
sections locales du Québec**

États financiers combinés  
**31 décembre 2012 et 2011**

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

États financiers combinés

31 décembre 2012 et 2011

---

## Table des matières

	<b>Page</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b> .....	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
Bilans combinés .....	3
Résultats combinés .....	4
Évolution de l'actif net combiné.....	5
Flux de trésorerie combinés .....	6
Notes annexes.....	7 – 15



Le 10 avril 2013

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux membres et aux administrateurs de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec**

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec, qui comprennent les bilans combinés aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et les états combinés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers combinés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers combinés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4  
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers combinés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128080

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Bilans combinés

	Note	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 \$
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 193 651	2 534 305	2 315 887
Comptes débiteurs	3	337 193	307 652	369 353
Dépôts pour tirage		-	7 219	17 267
Stocks		6 596	17 980	14 442
Frais payés d'avance		90 790	120 061	136 003
Placements	4	162 595	153 776	120 208
		<u>2 790 825</u>	<u>3 140 993</u>	<u>2 973 160</u>
<b>Placements</b>	4	142 299	123 107	113 303
<b>Immobilisations corporelles</b>	5	<u>74 429</u>	<u>73 379</u>	<u>75 946</u>
		<u>3 007 553</u>	<u>3 337 479</u>	<u>3 162 409</u>
<b>Passif</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Comptes créditeurs	6	1 330 735	1 259 055	1 205 828
Revenus reportés		154 715	368 070	360 634
		<u>1 485 450</u>	<u>1 627 125</u>	<u>1 566 462</u>
<b>Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition</b>		4 787	7 806	10 696
<b>Provision pour loyer gratuit</b>		<u>139 178</u>	<u>143 958</u>	<u>148 087</u>
		<u>1 629 415</u>	<u>1 778 889</u>	<u>1 725 245</u>
<b>Actif net</b>	7			
<b>Investi en immobilisations corporelles</b>		74 429	73 379	75 946
<b>Affecté au fonds de dotation</b>		38 717	42 394	47 394
<b>Affecté par le Conseil</b>		55 380	153 366	132 969
<b>Non affecté</b>		<u>1 209 612</u>	<u>1 289 451</u>	<u>1 180 855</u>
		<u>1 378 138</u>	<u>1 558 590</u>	<u>1 437 164</u>
		<u>3 007 553</u>	<u>3 337 479</u>	<u>3 162 409</u>
<b>Engagements</b>	8			
<b>Approuvé par le Conseil,</b>				

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Résultats combinés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Revenus</b>			
<b>Revenus provenant de dons et de subventions</b>			
Campagne StopSP		232 039	264 419
Dons individuels		574 721	588 381
Dons d'entreprises et dons majeurs		184 205	205 342
Legs		430 459	359 115
Subventions gouvernementales		747 661	861 254
Subventions de partenaires pharmaceutiques		169 561	119 467
Autres subventions		31 172	8 784
<b>Total des revenus provenant de dons et de subventions</b>		<b>2 369 818</b>	<b>2 406 762</b>
<b>Autres revenus</b>			
Événements basés sur les fonds amassés par les participants et autres événements de collecte de fonds		3 038 904	3 299 102
Soupers-bénéfice, tournois et événements organisés par des tiers		1 260 638	1 599 490
Activités de sensibilisation du public		423 493	498 067
Vente d'articles		20 992	40 679
PartenaireSanté		267 668	245 319
Revenus de bingo et loteries		100 014	109 188
Frais d'inscription – activités offertes aux membres		114 335	105 442
Revenus de placement		24 571	24 456
Cotisations des membres		5 929	3 260
Revenus divers		36 398	33 874
<b>Total des revenus</b>		<b>7 662 760</b>	<b>8 365 639</b>
<b>Coûts de la collecte de fonds</b>			
Dons et subventions		363 709	327 295
Événements basés sur les fonds amassés par les participants et autres événements de collecte de fonds		1 517 516	1 744 374
Soupers-bénéfice, tournois et événements organisés par des tiers		545 412	744 575
Coûts des articles vendus		17 063	24 659
Coûts indirects de la collecte de fonds		291 178	282 906
<b>Total des coûts de la collecte de fonds</b>		<b>2 734 878</b>	<b>3 123 809</b>
<b>Dépenses liées aux programmes et à l'administration</b>			
Services aux membres		1 738 544	1 771 854
Recherche	2	811 561	800 581
Recherche – Campagne StopSP		232 039	264 419
Information et sensibilisation du public		864 752	1 010 538
Soutien et développement des sections locales et du bénévolat		586 633	551 944
Action sociale		139 143	166 525
Cliniques de SP		95 000	95 000
Administration		463 772	454 543
<b>Total des dépenses liées aux programmes et à l'administration</b>		<b>4 931 444</b>	<b>5 115 404</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>7 666 322</b>	<b>8 239 213</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice</b>		<b>(3 562)</b>	<b>126 426</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

(4)

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Évolution de l'actif net combiné

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

---

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Actif net cumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	7	1 558 590	1 437 164
<b>Réduction liée à l'actif net de l'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie</b>	1, 7	(173 213)	-
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice		(3 562)	126 426
Contribution affectée au fonds de dotation	7	<u>(3 677)</u>	<u>(5 000)</u>
<b>Actif net cumulé à la clôture de l'exercice</b>	7	<u>1 378 138</u>	<u>1 558 590</u>

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Flux de trésorerie combinés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	Note	2012 \$	2011 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>			
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice		(3 562)	126 426
Ajustements pour			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	29 009	27 556
		<u>25 447</u>	<u>153 982</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs		(42 830)	3 809
Diminution des dépôts pour tirage		7 219	10 048
Diminution (augmentation) des stocks		11 384	(3 538)
Diminution des frais payés d'avance		24 921	15 942
Augmentation des comptes créditeurs		89 294	111 119
Augmentation (diminution) des revenus reportés		(176 834)	7 436
Diminution de la provision pour loyer gratuit		(4 780)	(4 129)
		<u>(91 626)</u>	<u>140 687</u>
		<u>(66 179)</u>	<u>294 669</u>
<b>Activités de financement</b>			
Diminution de l'emprunt à long terme		(3 019)	(2 890)
Contribution affectée au fonds de dotation		(3 677)	(5 000)
		<u>(6 696)</u>	<u>(7 890)</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition de placements		(44 581)	(92 616)
Vente de placements		16 570	49 244
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(32 557)	(24 989)
		<u>(60 568)</u>	<u>(68 361)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>			
		(133 443)	218 418
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>			
		2 534 305	2 315 887
<b>Réduction liée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de l'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie</b>			
	1	(207 211)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>			
		<u>2 193 651</u>	<u>2 534 305</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des soldes bancaires.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

(6)

# **La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec**

Notes annexes

**31 décembre 2012 et 2011**

---

## **1 Organisation**

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et 21 des 22 sections locales du Québec sont chacune constituées selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ont pour but le financement de la recherche médicale, l'information générale et spécialisée auprès du public et la prestation de services aux personnes ayant la sclérose en plaques (SP). L'autre section locale du Québec est une entité non constituée fournissant des services similaires dans son secteur.

Des ententes verbales régissent depuis plusieurs années les relations collaboratives entre le Bureau national et la Division du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques, et entre la Division du Québec et les sections locales du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques. En vertu de l'initiative de renouvellement mise en place par la Société canadienne de la sclérose en plaques, des ententes écrites détaillant de façon précise la nature des relations entre chacune des entités de la Société canadienne de la sclérose en plaques seront adoptées et signées au cours des prochaines années.

La section Estrie, autrement connue sous l'appellation Association de la sclérose en plaques de l'Estrie (ASPE), s'est désaffiliée de la Société canadienne de la sclérose en plaques en 2012. Les soldes à l'ouverture de l'exercice de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'actif net ont été déduits des montants relatifs à la section Estrie-ASPE, et le bilan combiné au 31 décembre 2012 ainsi que les états combinés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date n'incluent aucun montant lié à la section Estrie-ASPE.

## **2 Principales méthodes comptables**

### **Règles de présentation**

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et ses sections locales du Québec (collectivement, la « Société ») ont choisi d'adopter les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) publiées par le Conseil des normes comptables du Canada, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les méthodes comptables tirées de ce référentiel comptable ont été appliquées de façon rétroactive aux fins de comparaison. Les changements apportés à l'actif net cumulé d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et l'adoption de ce nouveau référentiel n'ont eu aucune incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Au cours de la transition aux NCCOSBL, la Société a effectué les choix suivants :

- a) Conformément aux dispositions transitoires des NCCOSBL, la Société a choisi d'appliquer les NCCOSBL relatives aux entités contrôlées de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ainsi, les soldes établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada liés aux entités contrôlées conclus avant cette date ont été reportés sans ajustement.

# **La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec**

Notes annexes

**31 décembre 2012 et 2011**

---

- b) Conformément aux dispositions transitoires des NCCOSBL, la Société a choisi d'appliquer les NCCOSBL relatives aux opérations entre parties liées de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ainsi, les soldes établis selon les PCGR du Canada se rapportant aux opérations entre parties liées conclues avant cette date ont été reportés sans ajustement.

## **États financiers**

Les présents états financiers combinés sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les actifs, les passifs, l'actif net et les résultats de la Société qui n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfiques.

Tous les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés.

## **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les NCCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## **Services bénévoles et apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'œuvre de la Société dépend, entre autres, des services bénévoles fournis par plusieurs membres. En plus, la Société peut recevoir des apports sous forme de fournitures et de services. Puisque ces fournitures et ces services ne sont pas normalement payés par la Société et qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur, ces fournitures et ces services fournis gratuitement ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers combinés, sauf s'ils ont un lien avec les immobilisations corporelles.

## **Constataion des revenus**

La Société utilise la méthode du report pour comptabiliser les dons. Les revenus relatifs aux dons affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les revenus relatifs aux dons non affectés sont constatés quand ils sont encaissés ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement sûr.

## **Promesses de dons et legs**

Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés lorsque l'encaissement final est raisonnablement sûr.

# **La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec**

Notes annexes

**31 décembre 2012 et 2011**

---

## **Stocks**

Les stocks sont présentés au moindre du coût et du coût de remplacement courant. Le coût est généralement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks sont constitués de matériel de campagne et d'information.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont comptabilisées à la juste valeur, à la date du don. L'amortissement linéaire est basé sur la durée de vie utile estimative du bien. Le matériel informatique et l'équipement de bureau sont amortis sur une période de trois ans à cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail.

## **Revenus reportés**

Les revenus reportés comprennent des subventions gouvernementales et des montants liés aux événements futurs. Les subventions gouvernementales sont constatées sur une base linéaire pour la période du projet liée à la subvention. Les revenus reportés liés aux événements futurs sont constatés lorsque l'événement a lieu. Dans les exercices présentés, tous les revenus reportés ont été réalisés dans l'exercice suivant.

## **Loyer gratuit**

La Division du Québec a reçu un loyer gratuit pour une période de 15 mois. Le bail est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2006 et se terminera le 31 août 2019. Ce montant est amorti sur une base linéaire pour la durée du bail.

## **Actifs nets**

Les actifs nets autres que ceux déjà investis en immobilisations corporelles ou affectés au fonds de dotation, le cas échéant, sont non affectés. Les affectations d'actifs nets d'origine interne sont préalablement autorisées par le conseil d'administration. Les revenus de placement générés par les fonds affectés ne sont assujettis à aucune affectation. Certains actifs nets des sections locales du Québec sont affectés à divers projets par le Conseil de chaque section locale visée. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

## **Répartition des dépenses**

La Société offre des services aux personnes touchées par la SP, finance la recherche destinée à découvrir la cause et le remède de la SP, organise des activités d'information et de sensibilisation du public et offre des programmes de soutien des bénévoles et de développement du bénévolat, d'action auprès des gouvernements et de défense des droits des parties prenantes. Le coût de chacun de ces programmes comprend le salaire du personnel responsable et les dépenses directement associées à leur mise en œuvre.

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

---

La collecte de fonds, l'administration et la gouvernance entraînent également des dépenses pour la Société. Comme pour ce qui a été mentionné précédemment, les dépenses associées à ces secteurs comprennent le salaire du personnel responsable et les dépenses directement liées à ces activités.

Les coûts salariaux sont attribués au secteur ou aux secteurs dont font partie les membres du personnel, le temps étant réparti selon les tâches et les responsabilités inhérentes aux différents postes. Les coûts salariaux sont révisés annuellement dans le cadre du processus budgétaire, et des réajustements sont effectués durant l'exercice, au besoin, dans le cas où des modifications importantes auraient été apportées aux tâches et aux responsabilités d'un ou de plusieurs membres du personnel.

En plus de ces dépenses directes, d'autres frais de soutien sont partagés entre les différents programmes et secteurs. Ces dépenses comprennent notamment le matériel de bureau, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts de location et d'occupation des bureaux, les assurances, les fournitures, des services externes (comme la préparation de la paie), le système téléphonique et les honoraires d'audit. La Société attribue directement tous les frais de soutien aux programmes et aux secteurs selon le dénombrement des effectifs de chaque programme et secteur.

Les coûts salariaux et les frais de soutien sont attribués aux programmes et aux secteurs suivants :

	2012 \$	2011 \$
Dépenses liées aux programmes	2 342 142	2 500 870
Coûts de la collecte de fonds	1 448 414	1 544 446
Administration	454 532	439 080
	<hr/> 4 245 088	<hr/> 4 484 396

## Financement de la recherche, Bureau national

La pratique courante de la Division du Québec est de remettre la totalité de ses excédents des revenus sur les dépenses avant cette remise au Bureau national pour la recherche.

## Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, exception faite de certaines opérations intervenues dans des conditions de non-concurrence. Ultérieurement, la Société évalue tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur des marchés actifs et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice.

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

---

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les dépôts pour tirage et les placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes créditeurs, l'emprunt à long terme et la provision pour loyer gratuit.

## Présentation et coûts de transaction

Les passifs sont classés dans le court terme, sauf si la Société détient un droit inconditionnel de reporter leur règlement pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont portés en augmentation ou en déduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif auquel ils se rapportent, pour être amortis sur la durée attendue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les coûts de transaction liés à des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés immédiatement aux résultats combinés.

## Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la perte de valeur est comptabilisé dans l'excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice.

### 3 Comptes débiteurs

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 \$
Montants à recevoir des autres divisions	593	552	2 515
Montant à recevoir du Bureau national	46 009	53 525	77 292
Autres	290 591	253 575	289 546
	<hr/> 337 193	<hr/> 307 652	<hr/> 369 353

Les autres comptes débiteurs se composent principalement de commandites à recevoir, de montants à recevoir d'événements spéciaux et de remboursements des taxes à la consommation.

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

## 4 Placements

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 \$
<b>Placements affectés</b>			
Dépôts à terme	38 696	-	47 394
<b>Placements non affectés</b>			
Dépôts à terme	265 876	276 561	185 795
Autres	322	322	322
	266 198	276 883	186 117
	304 894	276 883	233 511
Moins : Portion à court terme	162 595	153 776	120 208
	142 299	123 107	113 303

Au 31 décembre 2012, les dépôts à terme portaient intérêt à des taux variant entre 0,65 % et 3,75 % et arrivaient à échéance à diverses dates entre le 15 janvier 2013 et le 23 décembre 2014.

Au 31 décembre 2011, les dépôts à terme portaient intérêt à des taux variant entre 0,20 % et 3,50 % et arrivaient à échéance à diverses dates entre le 15 janvier 2012 et le 23 décembre 2014.

## 5 Immobilisations corporelles

	Au 31 décembre 2012		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique et équipement de bureau	227 789	168 959	58 830
Améliorations locatives	32 326	16 727	15 599
	260 115	185 686	74 429

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

			Au 31 décembre 2011	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique et équipement de bureau	224 061	166 330	57 731	58 257
Améliorations locatives	27 558	11 910	15 648	17 689
	<u>251 619</u>	<u>178 240</u>	<u>73 379</u>	<u>75 946</u>

## 6 Comptes créditeurs

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 \$
Montant à payer au Bureau national	880 821	863 666	787 076
Montants à payer aux autres divisions	-	1 000	-
Comptes créditeurs et frais courus	426 895	370 221	392 571
Remises gouvernementales*	23 019	24 168	26 181
	<u>1 330 735</u>	<u>1 259 055</u>	<u>1 205 828</u>

\* Les remises gouvernementales incluent les montants, comme les retenues salariales d'impôt à la source, devant être versés aux autorités gouvernementales. Ces montants sont comptabilisés dès qu'ils deviennent exigibles.

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

## 7 Actif net cumulé par affectation

	Investi en immobilisations corporelles \$	Affecté au fonds de dotation \$	Affecté par le Conseil \$	Non affecté \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	75 946	47 394	132 969	1 180 855	1 437 164
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	-	126 426	126 426
Affecté au fonds de dotation	-	-	-	(5 000)	(5 000)
Libéré d'affectations	-	(5 000)	-	5 000	-
Affecté par le Conseil	-	-	20 397	(20 397)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	24 989	-	-	(24 989)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(27 556)	-	-	27 556	-
<b>Au 31 décembre 2011</b>	73 379	42 394	153 366	1 289 451	1 558 590
<b>Réduction liée à l'actif net de l'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	(2 498)	-	(140 511)	(30 204)	(173 213)
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	(3 562)	(3 562)
Affecté au fonds de dotation	-	-	-	(3 677)	(3 677)
Libéré d'affectations	-	(3 677)	-	3 677	-
Affecté par le Conseil	-	-	42 525	(42 525)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	32 557	-	-	(32 557)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(29 009)	-	-	29 009	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	74 429	38 717	55 380	1 209 612	1 378 138

## 8 Engagements

Les loyers annuels minimaux relatifs à des locaux loués en vertu de baux à long terme s'établissent comme suit :

	\$
2013	319 384
2014	288 837
2015	273 586
2016	268 300
2017	196 528
Par la suite	361 125

# La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2012 et 2011

---

## 9 Instruments financiers

### Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Société sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les placements. La Société a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important aux 31 décembre 2012 et 2011.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée principalement au risque de taux d'intérêt. Cependant, la direction estime que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important en raison de ses instruments financiers.

Aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt préférentiel moins 1,85 %
Placements	Note 4

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait des difficultés à honorer ses obligations liées aux passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement en raison des comptes créditeurs et de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.